

Egalité de traitement et égalité Femmes-Hommes

IT Link France a publié les résultats de l'index Egalité Femmes-Hommes issu de la loi Liberté de choisir son avenir professionnel d'août 2018. Le score total est pour 2025 de 93/100. Il était de 94/100 en 2024.

Le détail par critère est donné dans le tableau ci-dessous :

	Indicateur calculable (1=ooui, 0=non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	1,6	38	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	1	1,8	20	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	1	1,3	10	15	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	2	5	10	10
Total des indicateurs calculables	-	-	93	-	100
INDEX (sur 100 points)	-	-	93	-	100